

HONORAIRES

Barèmes en vigueur au 16 juillet 2018 - TVA au taux en vigueur de 20 %

Avis de valeur

Avis de valeur en dehors de toute activité d'intermédiation 220 Euros TTC

Transaction Habitation—Commerce-Garage-Terrain (charge acquéreur)

Moins de 50 000 Euros	4 000 € TTC
De 50 000 Euros à 77 000 Euros.....	8,5 % TTC
De 77 001 Euros à 300 000 Euros.....	7 % TTC
De 300 001 à 500 000 Euros	6 % TTC
De 500 001 à 700 000 Euros	5 % TTC
Au-delà de 700 001 Euros.....	4 % TTC
SPECIAL COTE DE BEAUTE	5 % avec un minimum de 6 000 € TTC

Location

• RESIDENCE PRINCIPALE, LOGEMENT VIDE ou MEUBLE

Partagés par moitié entre bailleur et locataire, la part de chacun est de :

Visite	3% du loyer annuel hors charges TTC	} Plafond 8 €/M ² pour le locataire
Constitution du dossier	3% du loyer annuel hors charges TTC	
Rédaction du bail	40 Euros TTC	} Plafond 3 €/M ² pour le locataire
Etat des lieux d'entrée : T1/T2.....	40 Euros TTC	
T3/T4	60 Euros TTC	
A partir du T5.....	80 Euros TTC	

--- Décret 2014-890 du 6 août 2014 (Honoraires plafonnés à 8 € + 3 € soit 11 € le m²) ---

• RESIDENCE SECONDAIRE, LOGEMENT VIDE ou MEUBLE

A la charge du locataire 1 mois de loyer HC TTC

• Spécial Résidences LE GRAND CHAI - LA PART DES ANGES

Partagés par moitié entre bailleur et locataire (visite + dossier + bail) :

La part de chacun est de 8,37 % du loyer annuel hors charges TTC
(Plafond 8 €/M² pour le locataire)

• Garages (à la charge du locataire)..... 70 Euros TTC

• Locations commerciales ou professionnelles (à la charge du locataire)

Honoraires (calculés sur le loyer annuel HC)..... 10 % HT (min. de 450 € HT)

Rédaction d'acte uniquement (dans le cadre de la gestion) 1 mois de loyer HC HT

Gestion

• Calculé sur le montant total du quittance jusqu'à 1524,49 Euros/an (loyers, charges...)

Reddition mensuelle des comptes..... 9,70 % HT du total encaissé soit 11,64 % TTC

OU Reddition trimestrielle des comptes..... 8,50 % HT du total encaissé soit 10,20 % TTC

• Calculé sur le montant total du quittance > à 1524,49 Euros/an (loyers, charges...)

Reddition mensuelle des comptes..... 7,50 % HT du total encaissé soit 9 % TTC

OU Reddition trimestrielle des comptes..... 6,50 % HT du total encaissé soit 7,80 % TTC

• Spécial Résidence Le Maine, calculé sur le montant total annuel du quittance

Reddition mensuelle des comptes..... 8 % HT du total encaissé soit 9,60 % TTC

OU Reddition trimestrielle des comptes..... 6,94 % HT du total encaissé soit 8,33 % TTC

• Options :

Option Assurance loyers impayés + détériorations immobilières + PJ 2,60 % TTC du total encaissé

Option Etat des servitudes « risques » 25 Euros TTC

Option Mission Expert Immobilier..... 25 Euros TTC

Option DAAF..... 25 Euros TTC

MAISON DE L'IMMOBILIER